

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE L'AIN	Instruction permanente opérationnelle Groupes et unités d'intervention	IPOPS 9	
--	---	--------------------------	---

Début d'application	immédiat	Fin d'application	Jusqu'à nouvel ordre
----------------------------	-----------------	--------------------------	-----------------------------

Cette instruction permanente opérationnelle fixe la composition des groupes et unités d'intervention en vigueur au SDIS 01 et annexe par mission, la composition des groupes pré-formatés du COZ telle que prévue dans le plan ORSEC zone Sud-Est (disposition générale / ordre zonal d'opérations des SDIS / inventaire des moyens).

Elle fixe également les groupes d'intervention pré-constitués au niveau des compagnies.

Ces groupes d'intervention, constitués au niveau des compagnies à l'exception de quelques engins, ont vocation à être engagés dans le département après les moyens de proximité.

Ces groupes prendront l'appellation de la compagnie (ex : GSAP Côtière) et seront prioritairement commandés par le chef de groupe d'astreinte du secteur.

La constitution de ces groupes sera réalisée, avant l'arrivée au point de transit, dans le CIS fournissant un engin du groupe le plus proche de la destination.

Une tactique 3/4 sera attribuée par le CODIS au moment de l'engagement pour chaque groupe.

Ces groupes ou unités d'intervention sont susceptibles d'être engagés dans le cadre de départs-types, des plans ETARE ou des demandes de renforts.

La composition des groupes peut être modulée en fonction des besoins du Commandant des Opérations de Secours (ex : GINC sans MEA) ou de la demande du Centre Opérationnel Zonal pour les renforts extra-départementaux.

L'armement des moyens doit être conforme au Règlement Opérationnel et aux Guides Nationaux de Référence.

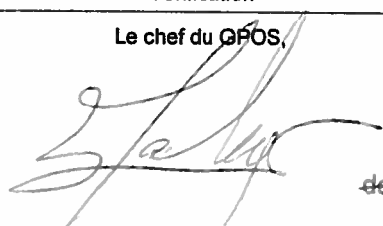
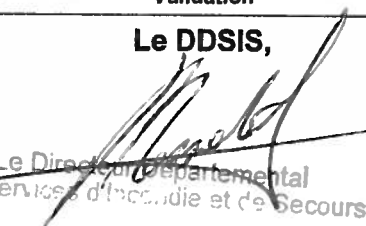
Référence(s)	Arrêté préfectoral n° 1886/2008 du 28 novembre 2008 portant règlement opérationnel des services d'incendie et de secours et classement des centres d'incendie et de secours de l'AIN
--------------	--

Annexe(s)	Annexe 1 : groupes et unités d'intervention Annexe 2 : groupes d'intervention pré-constitués intra-départementaux
-----------	--

Mots-clés	Plan, ORSEC, zone, sud, est, groupe, unité, disposition, générale, ordre, zonal, opération, SDIS, groupe, pré-formaté
-----------	---

Suivi du document			
N° de version	Date	Objet	Observations
1	01/01/2009	Création	
2	05/01/2012	Mise à jour	Annule et remplace la version du 01/01/2009 Annule et remplace la CO du 17 novembre 2011

Diffusion			
Pour action	Mode	Pour information	Mode
Membres de l'équipe de direction	PAPIER		
Chefs de compagnie	PAPIER		
Chefs de CIS du CDSP	PAPIER		
Chefs de service Opération, Prévention, Prévision, Formation-sports, Matériel et équipement opérationnels, PUI	PAPIER		

Processus de validation du document		
Rédaction	Vérification	Validation
Le chef du service opération,  Capitaine Martial FOISSOTTE	Le chef du GPOS,  Lieutenant-Colonel Franck MACHINGORENA	Le DDSIS,  Le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours Colonel Edmond ROMATIE

Colonel Edmond ROMATIE

INCENDIE

INCENDIE		CAPACITES :	Etablir 4 LDV 500 à 200 mètres ou 2 LDV 1 000 à 400 mètres	AIN
GINC	COMPOSITION :	1 CDG + 2 FPT + 1 MEA		Effectif = conforme au RO
INCENDIE		CAPACITES :	Permet l'établissement de 6 LDV 1000 et une alimentation de 2000l/mn à 1000 m	COZ
GINC	COMPOSITION :	3 FPT ou équivalent + 1 CDG		
FEU DE FORET		CAPACITES :	Réaliser une ligne d'appui sur 80 m ou un jalonement sur 320 mètres	AIN
GIFF	COMPOSITION :	1 CDG (avec 1 VLHR) + 4 CCF dont 1 CCF 6000		Effectif = conforme au RO
FEU DE FORET		CAPACITES :	Sans objet	COZ
GIFF	COMPOSITION :	4 CCF + 1 CDG		
FEU DE LIQUIDES INFLAMMABLES		CAPACITES :	Etablir 2 LCM 2000 l/mn à 5 % à 1 000 m pendant 20 mn	AIN
GLIF	COMPOSITION :	1 CDG + 2 CD (ou FDGP) + 2 MPR 2000/15 + 2 CCEM (ou CCMO) + 2 LCM 2000		Effectif = conforme au RO
FEU DE LIQUIDES INFLAMMABLES		CAPACITES :	Permet la projection de solution moussante à un débit de 4000l/mn pendant 40 minutes à une distance d'au moins 500 mètres	COZ
GLIF	COMPOSITION :	3 FPT ou équivalent + 1 camion dévidoir + 1 MPR + 1 réserve émuiseur (CEMO/CCEM) + 1 CDG + 2 LCM		
ALIMENTATION		CAPACITES :	Alimenter 2 GINC à 1 000 m	AIN
GALIM	COMPOSITION :	1 CDG + 2 CD (ou FDGP) + 2 MPR 2000/15		Effectif = conforme au RO
ALIMENTATION		CAPACITES :	Permet d'assurer un débit de 2000 l/mn à 2000 mètres ou un débit de 4000 l/mn à 1000 mètres	COZ
GALIM	COMPOSITION :	2 camions dévidoirs + 2 MPR + 1 CDG		
PAS D'EQUIVALENCE				AIN
RESERVE D'EAU		CAPACITES :	3 véhicules permettant l'acheminement d'une quantité d'eau > 15 m³	COZ
GEAU	COMPOSITION :	3 CCGC + 1 CDG		

MOYENS SPECIALISES

NUCLEAIRE RADIOLOGIQUE BIOLOGIQUE CHIMIQUE		CAPACITES : Effectuer des reconnaissances et prendre des mesures conservatoires lors d'interventions mettant en cause des matières N, R, B ou C.	AIN
GRBC	COMPOSITION :	1 CC RBC + 2 MRBC + 1 MAP	Effectif = conforme au RO
CC RBC : Chef Cellule RBC		MRBC : Moyen RBC	MAP : Moyen de lutte contre les pollutions
RISQUE CHIMIQUE		CMIC	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, CMIC conformes au GNR.	COZ
RISQUE CHIMIQUE		Équipe d'intervention	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, équipes d'intervention conformes au GNR.	COZ
RISQUE CHIMIQUE		Équipe reconnaissance	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, équipes reconnaissance conformes au GNR.	COZ
RISQUE RADIOLOGIQUE		CMIR	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, CMIR conformes au GNR.	COZ
RISQUE RADIOLOGIQUE		Équipe d'intervention	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, équipes d'intervention conformes au GNR.	COZ
RISQUE RADIOLOGIQUE		Équipe de reconnaissance	
	COMPOSITION :	CAPACITES : Pas de format équivalent, équipes de reconnaissance conformes au GNR.	COZ
DECONTAMINATION PRIMAIRE DE MASSE			
GA2	COMPOSITION :	1 CDG DPM + 4 FPT DPM + 1 VSM DPM (1 MSP et/ou 1 ISP)	Effectif = conforme au RO
GA2		DPM : Décontamination Primaire de Masse	
	COMPOSITION :	1 CDG DPM + 4 FPT DPM + 1 VSM DPM (1 MSP et/ou 1 ISP)	COZ
CYNOTECHNIQUE			
UCYN	COMPOSITION :	CAPACITES : Rechercher des personnes ensevelies ou égarées	AIN
EQUIPE CYNOTECHNIQUE DECOMBRES		1 OU CYN + 2 EQUIPES CYN	Effectif = conforme au RO
UCYN	COMPOSITION :	Une équipe est constituée d'un chien et d'un maître dûment qualifiés	COZ
EQUIPE CYNOTECHNIQUE AVALANCHE			
	COMPOSITION :	CAPACITES : Sans objet	AIN
EQUIPE CYNOTECHNIQUE AVALANCHE		une équipe est constituée d'un chien et d'un maître dûment qualifiés	COZ
SAUVETAGE AQUATIQUE			
USAV	COMPOSITION :	CAPACITES : Effectuer des sauvetages en surface en eaux intérieures	AIN
SAUVETEURS AQUATIQUES		2 SAV + 1 BRS	Effectif = conforme au RO
USAV	COMPOSITION :	2 SAV + 1 BRS et engagement individuel possible	COZ
SAUVETAGE EN EAUX VIVES			
USEV	COMPOSITION :	CAPACITES : Effectuer des sauvetages en surface en eaux vives (inondations torrentielles)	AIN
SAUVETEURS EN EAUX VIVES		2 SEV	Effectif = conforme au RO
USEV	COMPOSITION :	2 SEV et engagement individuel possible	COZ

SAUVETAGE SUBAQUATIQUE		CAPACITES : Effectuer des reconnaissances et des interventions en milieu subaquatique	AIN
USAL	COMPOSITION :	1 CU SAL + 2 SAL + 1 BRS + 1 VPL	Effectif = conforme au RO
PLONGEURS			
USAL	COMPOSITION :	1 CU SAL + 2 SAL + 1 BRS + 1 VPL et engagement individuel possible	COZ
SAUVETAGE SUBAQUATIQUE			
USNL	COMPOSITION :	CAPACITES : Effectuer des reconnaissances et des interventions en milieu subaquatique surface non libre	AIN
PLONGEURS		2 CU SNL + 4 SNL + 2 BRS + 2 VPL	Effectif = conforme au RO
USNL	COMPOSITION :	PAS D'EQUIVALENCE	COZ
RECONNAISSANCE ET INTERVENTION EN CANYON		CAPACITES : Effectuer des reconnaissances et des interventions en canyon	AIN
UCAN	COMPOSITION :	1 CU CAN + 4 SCAN + 1 LCAN + 1 MSP et/ou 1 ISP IMP	Effectif = conforme au RO
RECONNAISSANCE ET INTERVENTION EN CANYON			
UCAN	COMPOSITION :	1 CU CAN + 4 SCAN + 1 LCAN + 1 MSP et/ou 1 ISP IMP et engagement individuel possible	COZ
SMO		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
COMPOSITION :		sans objet, engagement individuel possible	COZ
RECONNAISSANCE ET INTERVENTION EN MILIEU PERILLEUX		CAPACITES : Effectuer des reconnaissances et des interventions en milieu périlleux	AIN
UIMP	COMPOSITION :	1 CU IMP + 4 IMP + 1 LIMP + 1 MSP et/ou 1 ISP IMP	Effectif = conforme au RO
IMP		COMPOSITION : 1 CU IMP + 4 IMP + 1 LIMP + 1 MSP et/ou 1 ISP IMP et engagement individuel possible	COZ
MANOEUVRE DE FORCE		CAPACITES : Réaliser des manoeuvres de forces ou de lourdes désincarcération	AIN
UMF	COMPOSITION :	1 CU SDE + 4 SDE + 1 VRS + 1 CESD	Effectif = conforme au RO
MANOEUVRE DE FORCE			
UMF	COMPOSITION :	PAS D'EQUIVALENCE	COZ
DESINCARCERATION LOURDE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
GDSL	COMPOSITION :	Permet de mener des opérations de désincarcération de personnes en plusieurs points simultanément avec du matériel de forte puissance, adapté au transport ferroviaire.	COZ
DESINCARCERATION LOURDE		2 FSR + 1 cellule manoeuvre de force + 1 cellule SD + 1 CDG	
GDSL	COMPOSITION :		
SAUVETAGE DEBLAIEMENT		CAPACITES : Effectuer des interventions ou sécuriser un site en milieux effondrés ou menaçant ruine	AIN
USDE	COMPOSITION :	1 CU SDE + 10 SDE + 1 CESD	Effectif = conforme au RO
SAUVETAGE DEBLAIEMENT		CAPACITES : Pas de format équivalent, l'unité conforme au GNR est le format d'engagement minimum.	COZ
USDE	COMPOSITION :	1 CU SDE + 10 SDE + 1 CESD	

SAUVETAGE ANIMALIER		CAPACITES : Effectuer 1 mise en sécurité ou 1 sauvetage d'1 animal dangereux ou 1 NAC	AIN
UANI	COMPOSITION :	2 SANI + 1 LANI	Effectif = conforme au RO
SAUVETAGE ANIMALIER		PAS D'EQUIVALENCE	COZ
ASSISTANCE RESPIRATOIRE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
ASSISTANCE RESPIRATOIRE		CAPACITES : Permet l'acheminement sur site d'une réserve d'appareils respiratoires et de bouteilles, le re-conditionnement des appareils et le gonflage des bouteilles	COZ
COMPOSITION :		VAR ou CEVAR	
ECHELLE AERIENNE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
ECHELLE AERIENNE		CAPACITES : Moyen élévateur articulé pouvant atteindre 30 mètres	COZ
COMPOSITION :		EA 30	
RECONNAISSANCE LONGUE DUREE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
RECONNAISSANCE LONGUE DUREE		CAPACITES : Moyens humains et matériels permettant l'engagement d'équipes en milieu hostiles pour des reconnaissances > 1 heure	COZ
COMPOSITION :		Équipe composée d'un chef et de 2 binômes	
EMBARCATION		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
EMBARCATION		CAPACITES : Petites embarcations non motorisées pour inondations de plaine et/ou embarcations motorisées	COZ
COMPOSITION :		Bateau de reconnaissance	
BARRAGES FLOTTANTS		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
BARRAGES FLOTTANTS		CAPACITES : Permet la pose d'un dispositif de rétention d'un polluant à la surface d'un plan d'eau	COZ
COMPOSITION :		Remorque, berce, etc.	

COMMANDEMENT

COMMANDEMENT DE COLONNE		CAPACITES : Commander 2 à 4 groupes et activer un PC de Colonne	AIN
GCDC	COMPOSITION :	1 CDC + 1 VPC + 2 CDG + 1 CDG (PT)	Effectif = conforme au RO
COMMANDEMENT DE COLONNE		CAPACITES : PC complet et autonome (personnels et matériels)	COZ
GCC	COMPOSITION :	1 PC de colonne + 1 CDC + 2 CDG	
COMMANDEMENT DE SITE (en complément du GCDC)		CAPACITES : PC complet et autonome (personnels et matériels)	AIN
GCDS	COMPOSITION :	2 CDS + 1 CDC + 1 VPCC + 1 OFFSIC	Effectif = conforme au RO
COMMANDEMENT DE SITE		CAPACITES :	COZ
GCS	COMPOSITION :	1 PC de site + 2 CDS + 2 CDC + 2 CDG + 1 OFFSIC	
COMMANDEMENT ET GESTION D'UNE COLONNE ZONALE FDF		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
COMMANDEMENT ET GESTION D'UNE COLONNE ZONALE FDF		Groupe complet armé en personnels et conforme à la disposition spécifique ORSEC zone « ordre zonal d'opérations feux de forêts » Commandement assuré par un officier qualifié GOC4 et FDF4 au moins	COZ
	COMPOSITION :	1 VLHR CDC + 1 VLHR adjoint + 1 VLM + 1 véhicule logistique + 1 VTU soutien + PCC (optionnel)	
COMMANDEMENT ET GESTION D'UNE COLONNE ZONALE HORS FDF		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
COMMANDEMENT ET GESTION D'UNE COLONNE ZONALE HORS FDF		Groupe complet armé en personnels et conforme à la disposition générale ORSEC zone « ordre zonal d'opérations applicable aux SDIS » Commandement assuré par un officier qualifié GOC4 au moins	COZ
	COMPOSITION :	1 VL CDC + 1 VLM + 1 VTU soutien + VL adjoint (optionnel) + PCC (optionnel)	
SOUTIEN ET LOGISTIQUE		CAPACITES : Réaliser le soutien logistique et médical des personnels engagés	AIN
GLOG	COMPOSITION :	1 CDG + 1 CEVAR + 1 VLOG + 1 VSAV + 1 VSM (1 MSP et/ou 1 ISP) + 1 VTU	Effectif = conforme au RO
SOUTIEN ET LOGISTIQUE		PAS D'EQUIVALENCE	COZ

SECOURS A PERSONNES

TRANSPORT DE PERSONNES		CAPACITES : Transporter au moins 20 personnes non blessées	Effectif = conforme au RO	AIN
GVTP	COMPOSITION :	1 CDG + 3 VTP		
TRANSPORT DE PERSONNES		PAS D'EQUIVALENCE		COZ

SECOURS A PERSONNES		CAPACITES : Medicaliser et d'évacuer 3 UA ou 6 UR	Effectif = conforme au RO	AIN
GSAP	COMPOSITION :	1 CDG + 3 VSAV + 1 VSM (1 MSP et/ou 1 ISP)		
SECOURS A PERSONNES		CAPACITES : Sans objet		COZ
GSAP	COMPOSITION :	3 VSAV + 1 VSM + 1 CDG		

SECOURS ROUTIER		CAPACITES : Medicaliser, désincarcérer, évacuer 2 UA ou 4 UR	Effectif = conforme au RO	AIN
GSR	COMPOSITION :	1 CDG + 2 VSAV + 1 MSR + 1 FPT + 1 VSM (1 MSP et/ou 1 ISP)		
SECOURS ROUTIER		PAS D'EQUIVALENCE		COZ

POSTE MEDICAL AVANCE		CAPACITES : Trier et medicaliser jusqu'à 20 victimes	Effectif = conforme au RO	AIN
GPMA	COMPOSITION :	1 CDG + 2 MPMA + 2 VSM (2 MSP et/ou 2 ISP) + 1 FPT + 1 PSP + 1 LPUI		

MPMA : Module PMA

PSP : Pharmacien SP

LPUI : Lot PUI

POSTE MEDICAL AVANCE		CAPACITES : Doit permettre l'accueil instantané de 10 victimes au moins, puis la prise en charge de 20 victimes par heure dont au moins 5 graves. Doit disposer de 10 m ³ d'O ₂ , être chauffé et autonome en énergie. Le GPMA comprend le personnel pour le montage et la mise en œuvre non médicale.		COZ
GPMA	COMPOSITION :	1 CDG + 2 MPMA + 2 VSM (2 MSP et/ou 2 ISP) + 1 FPT + 1 PSP + 1 LPUI		

RECHERCHE DE PERSONNE DISPARUE OU EGARÉE		CAPACITES : Rechercher des personnes disparues ou égarées récemment	Effectif = conforme au RO	AIN
GREC	COMPOSITION :	1 CDG + 4 VLHR (ou VL ou VTU ou VPI) + 2 EQUIPES CYN		
RECHERCHE DE PERSONNE DISPARUE OU EGARÉE		PAS D'EQUIVALENCE		COZ

OPERATIONS DIVERSES

OPERATIONS DIVERSES		CAPACITES : Protéger des biens et épuiser des locaux en cas d'inondation	AIN
GOPD	COMPOSITION :	1 CDG (avec 1 VLHR) + 3 VTU + 1 CCF + matériels sur ordre	Effectif = conforme au RO
INONDATION EPUISEMENT		CAPACITES : 4 véhicules armés, pouvant effectuer des opérations d'épuisement de locaux au débit minimum de 240 m³/h, d'assèchement et d'éclairage	COZ
GINEP	COMPOSITION :	3 VTU ou VLHR + 1 CCF ou CCR + 1 CDG + MPR et/ou MPE	
TEMPETE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
TEMPETE		CAPACITES : 4 véhicules hors routes armés, permettant d'effectuer des opérations de bâchage, de tronçonnage, de manœuvre de forces et de production d'électricité ≥ 5 Kva	COZ
GTEMP	COMPOSITION :	2 CCF ou CCR + 2 VLHR + 1 CDG + LOTS (éclairage, bâchage, Tronçonnage ...)	
INONDATION SAUVETAGE		PAS D'EQUIVALENCE	AIN
INONDATION SAUVETAGE		CAPACITES : Permet d'effectuer des reconnaissances, des sauvetages, des mises en sécurité et du ravitaillement en zones inondées avec des capacités équivalentes au format type	COZ
GINSA	COMPOSITION :	2 CCF ou CCR + 2 VLHR + 2 embarcations (EMBR) + 4 SAV ou plongeurs + 1 CDG	

Groupes d'intervention pré-constitués intra-départementaux

GI

GROUPES	ENGINES	HAUT BUGEY	VALSERINE	PAYS DE GEX	BRESSE REVERMONT	VAL DE SAONE NORD	DOMBES VAL DE SAONE SUD	PLAINE DE L'AIN	BAS BUGEY	COTIERE
GINC	1 VLCG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG BBS	- CDG
	2 FPT	- OYON - NANT	- BELG - CHEZ	- DIVO - THOR	- MORL - BOUR	- THOI - POVA	- CHAT - JASS	- AMBB - SRBU	- BELY	- MIRI - MEXI
	1 EA	- OYON	- BELG	- FERN	- BOUR	- POVE	- TREV	- AMBB	- BELY	- MOTL
GIFF	1 VLCG (VLHR)	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG BBS	- CDG
	4 CCF (dont 1 CCF 6000 si possible)	- OYON - PONT - NANT - CORV	- GEX - CHEZ - BELG - DIVO (CCF 6000)	- GEX - CHEZ - BELG - DIVO (CCF 6000)	- BOUR - MORL - COLI - CHAT (CCF 6000)	- POVE - MOTS - POVA - TREV (CCF 6000)	- AMBB - LAGN - TENA - SMGO (CCF 6000)	- AMBB - LAGN - TENA - SMGO (CCF 6000)	- HAUT - BELY - LHUI - SEYS (CCF 6000)	- THOI - MIRI - MERO - VILL
	1 VLCG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG BBS	- CDG
GSAP	3 VSAV	- OYON - IZER - MOTC	- BELG - SEYS - CHEZ	- FERN - GEX - DIVO	- BOUR - SPVR - COLI	- POVE - THOI - POVA	- STMO - TREV - CHAT	- AMBB - SMGO - POAI	- BELY - LHUI - ARTE	- MEXI - MOTL - SACO
	1 VSM	- NANT	- BELG	- FERN	- BOUR	- POVE	- TREV	- AMBB	- HAUT	- MOTL
	1 VLCG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG BBS	- CDG
GSR	2 VSAV	- MOTC - DORT	- BELG - SEYS	- FERN - GEX	- COLI - SPVR	- NEUV - SNBO	- MOTS - CHAT	- AMBB - LOYE	- ARTE - HAUT	- MOTL - SACO
	1 VSR	- OYON	- BELG	- GEX	- BOUR	- POVE	- TREV	- AMBB	- BELY	- MERO
	1 FPT	- NANT	- CHEZ	- DIVO	- MORL	- FEIL	- AMBD	- LAGN	- CULZ	- MIRI
	1 VSM	- NANT	- BELG	- FERN	- BOUR	- POVE	- TREV	- AMBB	- HAUT	- MOTL
	1 VLCG (VLHR)	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG	- CDG BBS	- MOTL
GOPD	3 VTU	- DORT - IZER - MOTC	- BELG - SEYS - LELX	- FERN - DIVO - THOR	- MARB - TREF - SPVR	- FEIL - NEUV - SNBO	- AMBD - CHAT - MOTS	- LOYE - JUJU - CHAL	- HAUT - LHUI - ARTE	- MOTL - MERO - SACO
	1 CCF	- OYON	- BELG	- GEX	- BOUR	- POVE	- JASS	- AMBB	- BELY	- MIRI